

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
ETABLISSEMENT VOSGIEN D'OPTIMISATION DES DECHETS PAR L'INNOVATION  
ET L'ACTION**

**Séance du 4 juillet 2023 à 18h**

**Date de la convocation : 27 juin 2023**

**Présidence : Patrick LAGARDE**

**Nbre de délégués en exercice : 44**

**Nbre de délégués présents : 23**

**Nbre de pouvoirs : 8**

**Nbre de délégués votants : 31**

**Etaient présents ou excusés :**

P pour présent en présentiel, PV pour présent en visioconférence, E pour excusé, XP pour pouvoirs

Titulaires		Suppléants	
ADAM Christian	XP	BALAUD Frédéric	E
AID Bachir	P	BASTIEN Pierre	
ALBERTI Christian	E	BERTRAND Claude	E
ALEMANI Roger	P	CHACHAY Pierre	E
ANDRES Dominique	P	CHANE Elisabeth	E
BERTRAND Michel	XP	CHIVOT Jean-Marie	P
BISCH Stéphane	XP	CHOSEROT Philippe	E
BOGARD Gérard	XP	CLAUDE Pascal	E
BONNE Grégory	E	CLOCHEY Alain	
BOULANGEOT André	E	COTTEREAU Jacques	E
BOULAY Stéphane	E	COURRIER Jean-Claude	E
CLAUDON Philippe	P	DEL Michel	E
COLIN Etienne	E	DUFOUR Carole	E
CORNU Yanis		GAILLOT Thierry	E
CREMEL Denis	E	GEHIN Martine	E
DURUPT Thierry	E	GORNET Daniel	E
EURIAT Thierry	P	GRANDMAIRE Jean-Michel	
GIRARDIN Anne	P	GUILLOT Jean-François	
GRIMILLOT Patricia	P	HANS Francis	E
HAAS Francis	P	HENRY Nadine	E
HARPIN Denis	XP	JACQUEMIN Anicet	E
HENRI Brigitte	E	JEANNOT Arnaud	E
HUMBERT Stanislas	P	LASSERONT Elisabeth	

JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine	P	LECLERC Lionel	
LABAT Antoine	P	MAGINEL Didier	E
LACROIX Rémi	XP	MATHIEU Jérôme	
LAGARDE Patrick	P	NICOLLE Jean-Marie	E
LALANDRE Jean-Marie	P	NOEL Gérald	
LAURENT Bernard	E	PAGELOT Dominique	E
LIENARD Pascal	E	PAPI Agnès	E
MANGEL Joël	P	PEDUZZI Dominique	E
MATHIS Didier	XP	PINOT Amandine	E
MAURICE Jean-François	P	ROBIN Patrice	P
MEYER Gérard	XP	ROUDOT Gérard	E
PITON Jean-Joël	E	SALERIO Philippe	E
ROPP Bernard		SMAÏNE Margot	
SANCIER Jean-Claude	P	STACH René	E
TACQUARD Bernard	P	THIERY Jean-Luc	E
TOUSSAINT Bruno	E	THIRIET Jean-Luc	
TOUSSAINT Michel	P	THOMAS Philippe	
VALANCE Jacques	P	VINCENT Patrick	E
VIDOT Cyril	P	VIRTEL François	P
VONDERSCHER Jean-Marie	E		
WILLEMIN Jenny	E		

**Pouvoirs :** D. MATHIS à P. CLAUDON / C. ADAM à P. LAGARDE / S. BISCH à JC. SANCIER / D. HARPIN à A. LABAT / G. BOGARD à JF. MAURICE / M. BERTRAND à C. VIDOT / G. MEYER à S. HUMBERT / R. LACROIX à A. GIRARDIN



## Délibération n° 2023/1176

### Objet : Convention avec REFASHION pour opération de collecte des textiles dans les écoles

« The Textile Race » est une compétition inter écoles organisée par l'éco-organisme Refashion. L'objectif de cette « course du textile » est de sensibiliser les élèves de manière ludique et éducative aux impacts de l'industrie textile sur l'environnement et de leur proposer des solutions simples pour réduire ces impacts.

Après une 1ère édition très réussie organisée en 2022 sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Refashion a souhaité renouveler l'expérience et a choisi EVODIA pour organiser cet événement.

Les objectifs sont multiples :

- Sensibiliser les jeunes citoyens sur l'impact de la mode sur l'environnement ;
- Informer sur les bons gestes de tri et la seconde vie des textiles en intégrant les 4R (Réduire, Réparer, Réutiliser, Recycler) ;
- Identifier le potentiel de textiles supplémentaires pouvant être collectés sur le territoire.

Le format :

- Un concours inter-écoles de 4 semaines (2 semaines avant les vacances de la Toussaint, 2 semaines après les vacances de la Toussaint) ;
- Organisé et financé à titre expérimental par Refashion ;
- Mobilisant une dizaine d'écoles volontaires ;
- Implantées sur une partie du territoire choisi par la collectivité.

EVODIA, en concertation avec Refashion et Vosges TLC (le collecteur) et en accord avec les deux collectivités concernées, cette opération sera organisée sur les territoires suivants :

- La Communauté de communes de l'Ouest Vosgien ;
- La Communauté de communes Terre d'Eau.



## Délibération

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité de :**

- ✓ Autoriser le Président à signer la charte d'engagement permettant le déploiement de cette opération, ainsi que tous les documents afférents.

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Patrick LAGARDE

